Bassens Savoie

Nouvelle école maternelle et restaurant scolaire pour tous les élèves de Bassens

Préparer l’avenir de nos enfants

Sommaire

Éditorial	p.3
L'épanouissement de l'enfant au cœur du projet	p.4
Une implantation aux nombreux avantages	p.7
Le respect d'un site exceptionnel	p.8
L'écoconception et la qualité environnementale	p.9
Un plan de circulation adapté au Chef-lieu	p.10
Un projet aux coûts maîtrisés et qui génère des sources de recettes	p.11

Document édité par la mairie de Bassens
Conception-rédaction-maquette : Fergus Mordacq – Ajuste
Crédits photos : Insertions et vues 3D : atelier Régis Roudil architectes
Vues drone p.5 et 8 : Jean-Marc Favre - Wooloomooloo

Éditorial

Préparer l'avenir de nos enfants

Nous devons aux enfants de Bassens des conditions d'apprentissage optimales en maternelle comme en élémentaire, pour les préparer au mieux à leur saut dans le grand bain du collège. Notre commune offre cette possibilité dans un cadre exceptionnel.

Nous avons aujourd'hui deux écoles vétustes proposant des conditions médiocres et inacceptables pour nos enfants. Nous n'avons pas de restaurant scolaire digne de ce nom, ce qui génère des difficultés logistiques et des déplacements incessants. Il nous fallait réagir rapidement pour avoir une solution de qualité à proposer dans les meilleurs délais. Alain Thieffenat a lancé ce projet de regroupement d'un pôle scolaire sur le site du Chef-lieu avec une seule ambition : répondre aux besoins des enfants et avoir une vision d'avenir de la commune. Nous l'avons alors tous soutenu.

Ce sujet continue cependant d'engendrer beaucoup de débats car il n'a pas été assez partagé en amont, ni coconstruit avec la population. Cette communication autour du projet vise tout autant à vous informer totalement qu'à trouver les voies de l'apaisement et du consensus.

Ce choix d'une implantation du pôle scolaire au Chef-lieu nous a semblé comme une évidence du fait de la proximité avec la nature, son environnement exceptionnel, son calme et son accessibilité. C'est une occasion unique et une localisation idéale pour les enfants. Au-delà des aspects pratiques et économiques, il s'agit d'un véritable choix contemporain : un site à parcourir à pied, intégré à un tissu propice aux mobilités douces, à l'autonomie des enfants et à la qualité de vie au quotidien.

Ce choix reflète une volonté de concevoir un équipement public au service de la transition écologique, mais aussi de renforcer la cohésion locale et la mixité autour d'un lieu fédérateur.

Ce choix se trouve également conforté et consolidé par toutes les projections et études d'urbanisme que nous menons dans le cadre du projet du Grand Livettaz, qui lui est postérieur, et qui est une opportunité pour l'avenir de notre commune. D'autres lieux d'implantation d'un pôle scolaire mettraient à mal l'équilibre économique du projet urbain et viendraient interrompre de nombreux liens Nord-Sud et Est-Ouest de ce projet censé relier les quartiers de Bassens.

Ce projet scolaire est une opportunité pour répondre aux défis éducatifs et environnementaux de notre commune. L'avant-projet définitif du cabinet d'architectes Régis Roudil s'est donné comme priorité la qualité éducative au service de nos plus jeunes enfants. Cela se traduit aussi bien sur le plan architectural et fonctionnel que sur le respect des principes d'écoconstruction, le tout sur un site et dans un environnement exceptionnel pour apprendre.

Je vous propose donc ici une présentation complète de ce projet qui, nous en sommes sincèrement convaincus, est un gage d'avenir meilleur pour nos enfants.

Catherine Anxionnaz,
Maire de Bassens

L'épanouissement de l'enfant au cœur du projet

Grâce à une conception réfléchie et à des priorités claires, nous visons un avenir meilleur pour nos enfants. Au cœur du projet du cabinet d'architectes Régis Roudil :

- **L'intérêt de l'enfant et ses conditions d'apprentissage**
- **La qualité architecturale et l'intégration paysagère**
- **La considération environnementale par l'écoconception**

Une école à taille humaine

C'est une école à taille humaine qui accueillera 200 enfants dans 8 classes, une salle de motricité, des salles de repos et un restaurant scolaire sur 2 000 m^2 en deux rez-de-chaussée de 1000 m^2 chacun. Bien entendu, la hauteur de marches est adaptée pour tous les âges.

Des synergies pédagogiques nouvelles

Ce nombre de 8 classes permet une plus grande disponibilité de la direction d'établissement et des synergies plus importantes avec les sept autres enseignants pour développer des projets plus ambitieux.

Une mixité et une inclusion nécessaires

L'implantation et le nombre d'enfants permet une diversité et une mixité plus importantes. L'établissement sera ouvert à l'inclusion. Des échanges existent avec l'IME Saint-Louis-du-Mont pour accueillir une classe adaptée.

Salle de classe

Salle de motricité

Salle de restauration des maternelles

Des espaces adaptés aux enfants et une flexibilité des usages

- Chaque enfant évoluera dans un espace de proximité avec sa classe, son atelier et sa salle de repos les uns à côté des autres. Chacun est dans un périmètre de confort.
- Les circulations sont pensées pour une meilleure fluidité et une facilité d'accès pour les enfants.
- Les salles de classe et de repos sont disposées et conçues pour s'adapter aux usages souhaités grâce notamment à des cloisons non porteuses.
- La salle de motricité est également conçue pour accueillir des événements importants, scolaires bien sûr, mais aussi des représentations artistiques.

L’épanouissement de l’enfant au cœur du projet

Une cour d’aujourd’hui : nature et diversité d’usages pour les enfants

Le talus ludique : il prolonge la salle de motricité avec une pente appropriable pour les petits avec plots, cordes et toboggan pour développer la motricité.

La clairière animée : plate et enherbée en face du préau pour y jouer, courir, s’amuser et y organiser des jeux du périscolaire.

La lisière calme : elle prolonge la clairière avec une végétation plus dense et plus sauvage et des assises pour s’y poser au calme.

Tout autour de ces deux espaces, les enfants peuvent apprendre le vélo sur le « circuit ». L’ensemble sera bordé par une haie bocagère et un potager.

Tous ces espaces permettent aux enfants d’être au contact de la nature et de commencer l’apprentissage de celle-ci.

Les enfants pourront bénéficier d’une cour d’été et d’une cour d’hiver.

L'épanouissement de l'enfant au cœur du projet

Une distribution des espaces fonctionnelle et adaptée aux enfants

Le rez-de-chaussée haut

- 8 classes, un espace périscolaire et une salle pour les ATSEM
- 4 salles de repos
- Des circulations fluides et une facilité d'accès pour les enfants
- Un grand préau central pour aller vers la cour

1. Salles de classe
2. Salle de repos
3. Salle ATSEM
4. Salle périscolaire

Le rez-de-chaussée bas

- Une grande salle de motricité modulable
- Une salle de restauration pour les maternelles et une salle de restauration pour les élémentaires avec son espace self
- Une cuisine et un espace de gestion et tri des déchets
- Un bureau pour la direction, une salle pour les enseignants et un cabinet médical

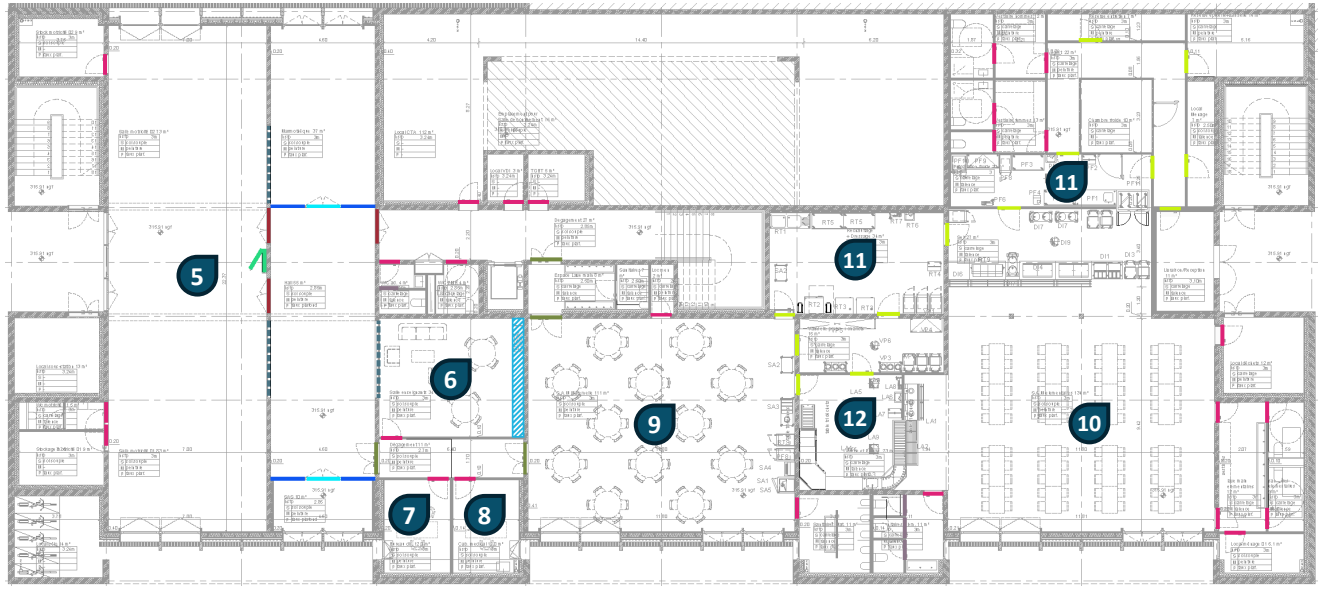

5. Salle de motricité
6. Salle des enseignants
7. Bureau direction
8. Cabinet médical
9. Restaurant des maternelles
10. Restaurant des élémentaires
11. Cuisine
12. Gestion des déchets

Une implantation aux nombreux avantages

L'implantation de l'école maternelle et du restaurant scolaire au Chef-Lieu permet de répondre au plus tôt (2028) au besoin de locaux adaptés par rapport aux autres solutions. De plus, il permet d'éviter aux enfants les nuisances d'un chantier de réhabilitation lourde et longue comme le bruit et les poussières notamment.

Regrouper au Chef-lieu les écoles maternelles et élémentaires permet également de :

- Profiter d'un site exceptionnel pour l'apprentissage de nos enfants au plus près de la nature et adapté à la sécurisation des trajets et aux mobilités douces.
- Rationnaliser la cantine scolaire et les déplacements des enfants avec un restaurant scolaire de 590 m² qui accueillera tous les enfants de maternelle et d'élémentaire.
- Rationnaliser les coûts de fonctionnements
- Créer de la mixité et de la rencontre entre les habitants des différents quartiers
- Conserver à l'échelle d'une ville comme Bassens une seule école, et de proximité
- Créer un pôle éducatif et sportif au Chef-lieu
- Anticiper sur le plan urbanistique la création d'un dialogue entre différents bâtiments totem d'abord au Chef-lieu, puis dans les différents secteurs de la ville.

Le pôle scolaire au Chef-lieu : un atout pour la dynamique du Grand Livettaz et de Bassens

Ce projet de regroupement des écoles au Chef-lieu offre la possibilité de laisser **plus d'espaces à construire pour le projet du Grand Livettaz,** ce que ne permet pas une implantation dans le quartier de la Plaine.

C'est une nécessité pour améliorer le financement du projet.

Il permet également de développer d'autres services réguliers pour le public et une **dynamique d'animation plus importante pour le Grand Livettaz et la Plaine.**

Un groupe scolaire au Nord Livettaz serait en contradiction avec l'implantation prévue d'une résidence Séniors et avec **le souhait d'animer toute l'année une place centrale.**

Implanter le groupe scolaire dans les anciens ateliers du CHS poserait le même problème et imposerait une conception d'école obsolète avec sa cour centrale.

Par ailleurs, toutes ces différentes hypothèses d'implantation viendraient interrompre de nombreux liens Nord-Sud et Est-Ouest qui sont au cœur même **de l'ambition du Grand Livettaz de mailler un nouveau cœur de ville de Bassens.**

Le respect d’un site exceptionnel

Une architecture contemporaine, discrète et frugale

- **Le bâtiment prend appui sur la pente naturelle ce qui limite l'emprise au sol à 1000 m² et les terrassements coûteux.**
- **La construction épurée reprend l'esprit du formalisme compact et utilitaire des maisons savoyardes.**
- Le niveau bas solidement ancré dans le terrain naturel et le niveau haut sont en structure bois et béton de site soignée : un rappel de l'architecture traditionnelle locale.
- Le caractère paysager est valorisé grâce à la cour dans laquelle sont plantés de grands arbres.
- Des surfaces vitrées importantes valorisent les vues et la transparence.
- Le bâtiment respecte les « cônes de vues » des voisins.
- La vue sur le massif de Belledonne est préservée depuis la rue Georges Lamarque.

Transparence et lumière pour inscrire l’école dans sa relation à l’extérieur

- Le Rdc Bas est une ouverture vers la ville : on y trouve la salle de motricité, la marmothèque, les réfectoires. Le hall d’entrée est baigné de lumière naturelle.
- Le Rdc Haut est une ouverture sur la nature, les paysages et la cour : 75% des classes ont vue sur le massif de Belledonne et le massif des Bauges.

Insertions paysagères 3D

L'écoconception et la qualité environnementale

Le projet prend en compte les grands enjeux environnementaux dans sa conception.

Transition énergétique et végétalisation vont de pair pour faire face au réchauffement climatique

Limiter l'imperméabilisation.

- La compacité du projet et sa faible emprise au sol

Anticiper le réchauffement climatique et préserver les îlots de fraîcheur

- La cour végétalisée
- Des arbres plantés permettant de faire de l'ombre
- Des toitures adaptées à chaque façade pour limiter les surexpositions solaires

Favoriser la sobriété énergétique

- Des réponses thermiques passives grâce à l'orientation et à la ventilation naturelle des pièces
- Le raccordement au réseau de chaleur urbain
- Le pilotage du chauffage par gestion centralisée avec sonde thermique dans chaque pièce
- L'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture Sud-Est

Cette stratégie globale d'écoconception ne vise pas une labellisation, mais a pour objectif de créer des espaces propices à l'apprentissage, à l'éveil des enfants, à l'admiration du paysage dans des espaces sains et emplis de biodiversité

Respecter au mieux les cycles naturels

Respecter le cycle de l'eau et favoriser la biodiversité

- Maximisation des surfaces de pleine terre
- Maximisation des surfaces perméables
- Diversification de la végétation avec des essences variées et adaptées

Gérer les eaux pluviales

- Création d'ouvrages découverts bénéficiant de la pente
- Mise en place d'une cuve de récupération des eaux de pluie pour leur réutilisation (arrosage, lavage matériel, ...)

Valoriser la ressource locale et des matériaux biosourcés pour un chantier bas carbone et vertueux

- Utilisation de terres locales pour créer du « béton de site »
- Utilisation exclusive de bois labellisé « Bois des Alpes »
- Utilisation de laine de bois pour l'isolation et le remplissage des murs à ossatures bois
- Utilisation de linoléum naturel pour les sols
- Des choix de dessin (longueurs de portée des murs ou des planchers) permettant aux petites entreprises locales de répondre aux chantiers

Un plan de circulation adapté au Chef-lieu

Deux scénarios sont à l'étude pour redéfinir le plan de circulation du Chef-lieu à moyen terme tenant compte des flux générés par le regroupement des écoles sur le secteur. Des mesures transitoires sont également à l'étude en 2025.

Dans tous les cas, il est prévu :

- **la création d'une piste cyclable sur la RD8**
- **la mise à une voie centrale banalisée pour une circulation à double sens et priorité aux modes actifs en bandes de rives pour les rues Saint-Saturnin et Georges Lamarque**

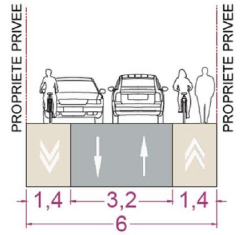

Rue Georges Lamarque

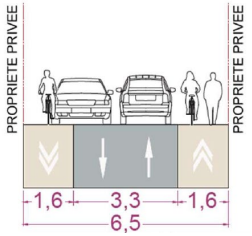

Route de Saint-Saturnin

Scénario 1

Accessibilité de l'école par la rue de l'église

- Création d'un parc linéaire
- Renforcement de la zone 20 au droit de l'église et de son parking
- Cependant il resterait des conflits au niveau du carrefour de l'église pour accéder à la nouvelle école
- Il y aurait une concentration des flux de véhicules sur le carrefour rue de l'église/RD8.

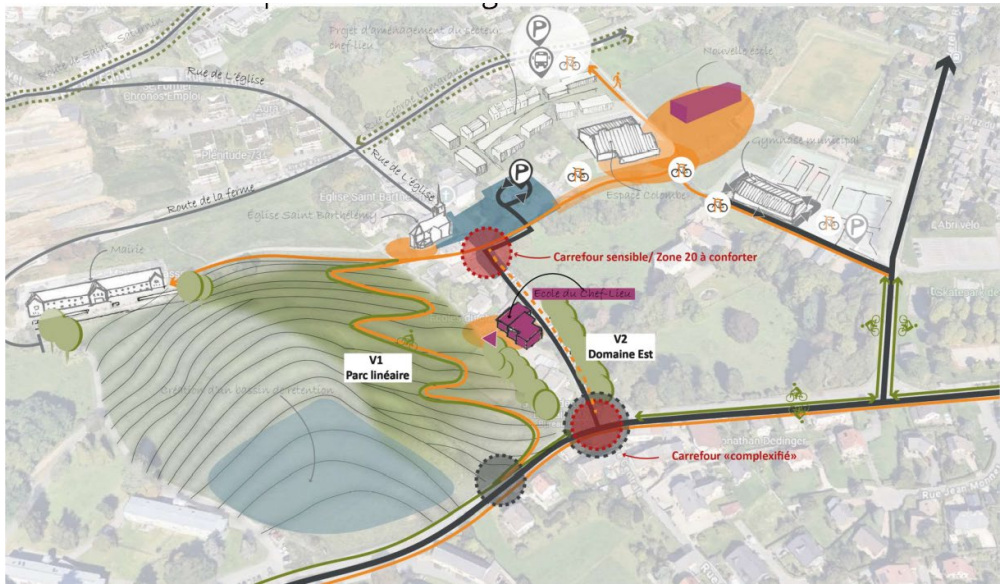

Scénario 2

Accessibilité par la route de la ferme

- Création d'une voirie à l'ouest du bassin de rétention et aménagement de l'aire piétonne
- Le rue de l'église entre la RD8 et le carrefour de l'église réservée aux modes doux et actifs
- Un aménagement modes doux et actifs en pente plus douce à l'Est

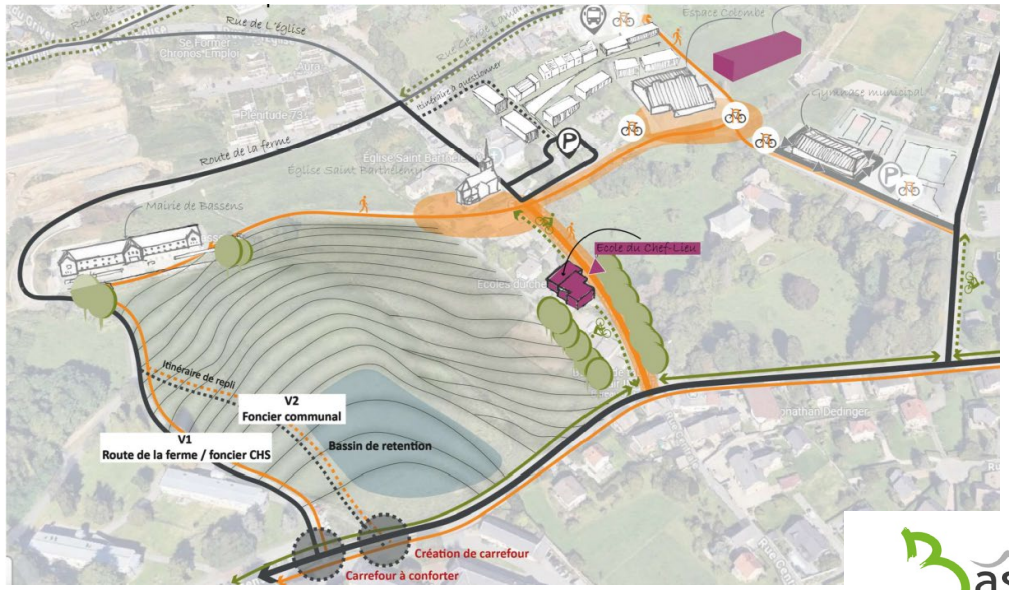

Un projet aux coûts maîtrisés et qui génère des sources de recettes

Le coût du projet d'école maternelle avec la cuisine-restaurant scolaire est estimé à un peu plus de 6 M€ auquel il faut ajouter 890 k€ de la maitrise d'œuvre ainsi que 150 k€ pour les travaux d'adaptation de l'école élémentaire du Chef-lieu.

En phase 2, le projet de création d'une nouvelle école élémentaire est estimé à 5 M€ (maîtrise d'œuvre comprise).

Dans ce cas de figure, la vente de l'école élémentaire du Chef-lieu rapportera *a minima* 1,75 M€ et les droits à construire libérés par l'école de la Plaine environ 4,4 M€.

Pour comparaison et en conservant les deux sites, le coût de :

- L'extension de l'école élémentaire de la Plaine (sans estimation du désamiantage et de la démolition des préfabriqués) et de la reconstruction de l'école maternelle (sans estimation de la démolition)
- La réhabilitation lourde de l'école du Chef-lieu
- La création de deux nouveaux lieux de restauration scolaire

est estimé à environ 10,5 M€, **sans générer de recettes liées à des ventes ou droits à construire**.

Insertion paysagère 3D